

œuvres, y compris de celles disparues pour lesquelles subsiste une documentation. Ces monographies sont nourries de la parfaite connaissance que Philippe Bonnet a acquise du terrain durant les années pendant lesquelles il exerça les fonctions d'inspecteur des Monuments historiques, mais aussi de ses recherches dans les archives où il a fait, ces dernières années, d'intéressantes découvertes (concernant Saint-Caradec par exemple). La contribution de Claude Chapalain, intitulée «Ouvertures pour un autre regard – Lecture significative et comparative» est, pourrions-nous dire, plus orientée vers l'interprétation spirituelle de ces sculptures, mais la méthode est la même : après un texte introductif, l'auteur s'arrête sur quelques-unes de ces mises au tombeau ; son propos, illustré par des photographies de Gusti Hervé, est empreint d'une grande sensibilité dans l'évocation des sentiments qu'expriment et inspirent ces représentations de la mort et de la douleur. Disons simplement que cette partition à deux ne laisse pas indifférent : ces deux regards se complètent et s'enrichissent et donnent une dimension supplémentaire à ce remarquable patrimoine qui ne peut que nous toucher tant par sa qualité que par l'actualité et l'universalité de sa thématique.

Alain DROGUET

Ar Seiz Breur 1923-1947 : la création bretonne entre tradition et modernité, sous la direction de Daniel LE COUEDIC et Jean-Yves VEILLARD. Catalogue de l'exposition présentée aux musée de Bretagne, Rennes ; musée du château des ducs de Bretagne, Nantes ; musée départemental breton et musée des Beaux-Arts, Quimper ; musée d'art et d'histoire, Saint-Brieuc ; musée du Faouët, Le Faouët, 2000-2002. Rennes, Terre de Brume, musée de Bretagne, 2000, 271 p., ill. en noir et en couleur, 28 x 22 cm.

L'ouvrage est accompagné d'un compact disque, présenté par Marie-Claire Mussat, *Les Seiz Breur et la musique* (œuvres de Paul Ladmirault, Paul Le Flem, Georges Arnoux) et du *Catalogue des objets et documents de l'exposition temporaire* (bi-lingue français-breton), 85 p.

Le catalogue de l'ambitieuse exposition sur les Seiz Breur, partie pour sillonner la Bretagne pendant deux années, est le fruit d'une décision politique cruciale. Elle illustre en effet la volonté de revenir aux racines de la région afin de comprendre le besoin communautaire actuel en en cernant les manifestations antérieures. Comment, dans les assauts qui semblent menacer la nation et le vaste ensemble que l'intégration économique européenne esquisse mais sans définition politique claire, les héritages de proximité, toujours confirmés et amplifiés par les scrutins locaux, peuvent-

ils dessiner les territoires de l'avenir ? C'est, on le suppose, dans ce but qu'une réflexion sur l'art breton de l'entre-deux-guerres a été proposée par le comité consultatif de l'identité bretonne – mis en place, comme le rappelle l'avant-propos, par le maire de Rennes, Edmond Hervé – et dotée de très gros moyens. La partie muséographique en a été logiquement confiée à Jean-Yves Veillard – les origines mêmes du musée de Bretagne étant, comme on le verra plus loin, au cœur du projet – tandis que la partie historique était assurée par Daniel Le Couédic qui, par ses travaux sur l'architecture de la même période, avait en main tous les éléments nécessaires à un diagnostic d'ensemble.

L'exposition et le catalogue suivent un rythme ternaire, presque hégélien, si ce n'est que l'aventure des Seiz Breur n'était pas entièrement guidée par la « ruse de la raison » : le temps des promesses, le temps des profits, le temps des chimères. Le premier correspond à l'effort initial de renouveau dans les arts appliqués, le second à la conquête d'une maturité capable d'envahir tout le champ artistique, le troisième à celui de la mise en perspective du passé, opérée à une époque bien difficile et au prix, pour certains, d'un trop périlleux écart. Trois textes de Daniel Le Couédic, écrits avec son habituelle sûreté de plume, campent le décor avec érudition et impartialité. L'objet est stimulant : il s'agit de renouer les « enchevêtrements amicaux, artistiques et politiques », le fil des rencontres et des réseaux qui va finir par créer un véritable groupe. Il est ainsi judicieux de rappeler que le mouvement part de Paris et de ses institutions, vieilles mais toujours solides : l'École nationale supérieure des Beaux-Arts et l'Académie Julian. C'est autour d'elles qu'a lieu la rencontre entre René-Yves Creston et Jeanne Malivel. Entre les deux bornes de l'exposition régionale de 1917 à Pontivy et des préparatifs pour l'Exposition internationale des Arts décoratifs à Paris en 1925, la galerie des portraits évoqués est alors impressionnante. Avec minutie, Daniel Le Couédic en restitue l'arrière-plan, fait de velléités déjà contradictoires : le souci d'une Bretagne libre de ses destinées, l'influence très tardive en France de Ruskin et Morris, l'essor de la pensée maurrassienne, les conséquences effroyables du conflit de 1914-1918, la présence du cadre balnéaire et d'une clientèle susceptible de promouvoir et de financer la transformation de son cadre de vie ordinaire par la création d'un nouveau mobilier décoratif ad hoc. L'analyse des correspondances échangées entre les protagonistes du groupe, occupés aux préparatifs du pavillon breton pour la manifestation de 1925 à laquelle Jeanne Malivel ne survit pas (elle meurt en septembre 1926), est particulièrement éclairante.

En dépit des querelles intestines – lot de toute épopée humaine de cette envergure – la force du renouveau, salué par la presse en 1925, apparaîtrait avec toute son évidence quand on le compare au flux navrant des images caricaturales, quoique plébiscitées par les touristes, d'une Bretagne

stéréotypée et délicieusement retardataire (Denise Delouche). La section consacrée à l'œuvre très variée (gouache, huile, gravure, ruban, broderie, faïence, mobilier), malgré sa brièveté, de Jeanne Malivel, est remarquable. On songe, particulièrement au très sobre service de table (conçu pour l'exposition de 1925) ou aux lampes et lampadaires, étonnants car très proches de l'expressionnisme allemand, qu'elle donne à la même époque. Philippe Théallet les resitue dans une tentative bien plus vaste pour moderniser la Bretagne au quotidien. Avec une grande connaissance du matériau, il montre la rencontre des Seiz Breur et de la céramique quimpéroise, déjà semi-industrielle à cette époque. On en connaît surtout les pièces uniques, comme la presque légendaire mappemonde de René-Yves Creston pour l'exposition de 1937 (elle imposa à l'entreprise la construction d'un four spécial, haut de 5 m !), mais les cartons sériels de Suzanne Creston, parfois adaptés à la rudesse du grès, sont d'une modernité bien plus stimulante. La «dimension revendicative» (Pascal Aumasson) du mobilier suit la même veine, quoiqu'elle soit confrontée, par la force des choses, à un certain «revival» de l'artiste-artisan à l'anglaise et au retour au métier, pourvoyeur de formes. Il reste qu'entre l'émouvante finesse des meubles d'Yves Hémar pour le pavillon de la Bretagne en 1925 et les ensembles plus austères de Jacques Mottheau ou Joseph Savina pour l'Exposition internationale des Arts et Techniques dans la vie moderne de 1937, la recherche d'une fonctionnalité «rustique» répond à une inspiration authentique.

Après la disparition de Jeanne Malivel, c'est d'ailleurs la production de mobilier, fabriqué mi-familialement, mi-industriellement à Saint-Brieuc par Gaston Sébilleau qui maintient vaillamment que vaillent les Seiz Breur à flot, jusqu'à l'exposition de Saint-Nazaire en 1927, point de départ d'une seconde vie, plus militante, pour le groupe. Les échéances s'entrechoquent alors jusqu'à la parution en 1928 du premier numéro de la revue *Kornog* soutenue par Roparz Hémon. Ce choix fait glisser la créativité du groupe vers de nouveaux terrains, en même temps qu'elle l'expose ouvertement aux pièges du combat partisan. Mais, en s'alliant avec l'Atelier breton d'art chrétien de James Bouillé, Creston parvient pourtant à attirer dans son réseau, fût-ce pour un simple passage, des renforts de poids : Mathurin Méheut, Armel Beaufils, René Quillivic et d'autres encore. Au moment où les architectes prennent (provisoirement) le pas, la virulence des engagements nationalistes (Marchal), conjuguée avec la rudesse des rivalités personnelles (Creston, Bouillé), menace la cohérence de l'attelage. Le ménage de l'art et de l'idéologie n'est jamais dénué de risques. Encore fallait-il avoir le courage de le dire. Jamais la question n'avait été posée avec autant de netteté auparavant.

Sur ce, intervient en 1932, comme on sait, le dynamitage de la statue de la Bretagne rendant hommage à la France, placée contre la façade de

l'hôtel de ville de Rennes – une commande du maire Jean Janvier exécutée par le sculpteur Boucher. L'événement provoque la dispersion des troupes attirées et l'arrivée de partenaires renouvelés, à vrai dire plus lettrés – ou linguistes – qu'artistes. Mais l'exposition de 1937 arrive à point nommé pour redonner un but aux Seiz Breur et continuer de fédérer les énergies en vue d'une économie régionale régénérée par les arts. Le mérite de Daniel Le Couédic est de faire la chronique scrupuleuse et linéaire de ces multiples soubresauts et de conter sans complaisance l'histoire heurtée de personnalités dont il cherche moins à décrypter les mystères – s'il y en eut – qu'à suivre l'évolution au contact des conflits ou convergences internes au groupe et des influences extérieures. La diversité des ambitions apparues au cours de cette seconde phase justifiait qu'on consacraît des pages (et bien mieux, l'enregistrement d'un disque) à la musique : avec subtilité, Marie-Claire Mussat explique l'impact d'engagements partisans distincts (Ladmirault, Duhamel) sur la composition musicale, dans la foulée des cercles celtiques issus de la fascination pour le chant choral populaire tandis qu'au-dessus de la mêlée, Paul Le Flem a déjà pris son envol. Ces différences Yann-Ber Piriou, revenant sur les revues (*Gwalarn*, *Ar Falz* et d'autres petites revues littéraires), les relie aux traumatismes du temps (la guerre d'Espagne, puis le pacte germano-soviétique), aux ambiguïtés (le nationalisme breton) et aux fascinations hypnotiques (l'Irlande) qui préparent et expliquent certains basculements dans l'inacceptable.

Les sections de l'exposition consacrées à l'art sacré et aux arts graphiques sont évidemment parmi les plus spectaculaires, les plus séduisantes. Philippe Bonnet fait la part des influences passées pour mieux illustrer les réussites d'une architecture régionale moderne (chapelle du grand séminaire de Saint-Brieuc, par Georges-Robert Lefort, 1925-1929, une œuvre d'une virtuosité synthétique méconnue, mais qui doit finalement bien peu aux Seiz Breur ; chapelle Saint-Joseph de Lannion, par James Bouillé, 1935-1938, décorée par Xavier de Langlais). Le travail effectué sur l'imagerie populaire ou pour le design des revues donne l'occasion à Laurence Prod'homme d'exhumer une collection considérable dont on avait rarement pu juger de l'intérêt collectif, donc comparatif. Elle est faite de pièces incontestables dont plusieurs utilisent la force elliptique de l'affiche (c'est le domaine le plus foisonnant et inventif, réuni, dans l'exposition, sous le label de «petite édition», c'est-à-dire en fait timbre, calendrier, carte, tract, etc., ce qui est logique pour des créateurs soucieux d'une diffusion engagée), d'autres étant à l'inverse bridées par la fibre militante qui appauvrit et banalise la plastique.

La fin de l'exposition est moins directement liée à la création puisqu'elle traite des années de guerre, ce qu'il convient de saluer à nouveau, car la position des protagonistes des Seiz Breur, nourrie de polémiques anciennes, faisait partie intégrante du sujet. Elle relie habilement la nais-

sance du regard ethnographique et l'indispensable analyse politique d'un mouvement écartelé entre le mythe d'une reconnaissance «irlandaise» au sein d'une grande Europe allemande et un combat de gauche, depuis longtemps influencé par le communisme et la stature régionale, bientôt nationale, de Marcel Cachin. Le livre essaie de faire la part du feu entre les membres d'une famille tragiquement éclatée : régionalistes, nationalistes, séparatistes, vichistes, voire provincialistes et, de l'autre côté, résistants. La fidélité à la Bretagne sent alors le soufre. Les Seiz Breur ne peuvent y résister, jusqu'à l'éviction de Creston en 1944, épilogue d'un rêve dont les affrontements fratricides s'achèvent dans la confusion. Mais, en rappelant que les enquêtes sur le folklore, sur l'artisanat, sur l'architecture rurale, sur l'ethnographie, furent le creuset de la muséographie bretonne actuelle, l'exposition raccroche les Seiz Breur à la trame du patrimoine, faisant d'eux les acteurs objectifs et les annonciateurs lointains d'une clarification débarrassant pour toujours la Bretagne de ses «inhibitions». D'où les deux conclusions du catalogue : mise en perspective historique, très claire, de Michel Denis (sur les comportements contrastés des Seiz Breur et les responsabilités respectives des artistes et des politiques dans la marche vers l'échec) et catalogue de références artistiques européennes entre 1900 et 1940, établi par René Le Bihan, utile – surtout pour le lecteur non spécialiste – bien qu'un peu rapide.

Le tout est complété par de brèves notices biographiques, une bibliographie raisonnable, un index. Muni de ces outils, certes pesants pour l'édition, mais indispensables pour la recherche future (comme le dit Yann-Ber Piriou, un «gros travail de réflexion critique reste à faire» sur la période pour dégager le terrain et l'on espère que l'Université continuera de s'y atteler), il n'est pas douteux que ce catalogue et cette exposition feront date, comme un jalon attesté dans l'effort accompli par la Bretagne pour réévaluer plus sereinement son passé et s'engager, par l'entremise d'un vrai rééquilibrage, vers un avenir accueillant pour les modernités, sûr de ses ancrages et donc dégagé de toute dérive identitaire

Jean-Yves ANDRIEUX

Frédérique JOANNIC-SETA, *Le bagne de Brest. Naissance d'une institution carcérale au siècle des Lumières*. Rennes, PUR, 2000, 360p.

Cet ouvrage, limité à la seconde moitié du XVIII^e siècle, Révolution comprise, s'inscrit dans la chronologie d'un moment bien particulier de l'histoire des châtiments, celui qui, entre l'époque des galères, «théâtre des supplices à ciel ouvert» selon l'expression du préfacier André Zysberg, et le renfermement des prisons, conçoit le bagne comme un espace de puni-

tion qui reste ouvert sur son environnement. Il s'appuie essentiellement sur trois grands dépôts d'archives : les Archives de la Marine (Archives nationales), celles du Service historique de la Marine de Vincennes et du Service historique de la Marine de Brest ; il a eu également recours aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine (fonds de l'intendance) et du Finistère, ainsi qu'aux Archives municipales de Brest et à quelques autres dépôts parisiens. Ces sources sont toujours maniées avec précision et rigueur, et avec une claire conscience de leurs apports et de leurs limites, toujours précisées pour chaque question. La bibliographie est très nourrie, trop sans doute : elle inclut de manière à notre sens un peu excessive des références plus journalistiques qu'érudites et, surtout, des ouvrages de référence qui font partie de l'historiographie classique de la délinquance et de la violence, mais n'ont pas été vraiment directement utiles pour ce travail.

Il s'agit là, sans doute, d'une prudence excessive liée à l'origine universitaire d'un ouvrage par ailleurs passionnant. Le style est clair, avec parfois des bonheurs d'expression qui rendent la lecture constamment agréable, y compris dans ses quelques longueurs ou développements disproportionnés (était-il par exemple nécessaire de consacrer 5 ou 6 pages à la vie et l'œuvre de Choquet de Lindu, là où auraient suffi les 4 pages suivantes qui concernent la construction du bagne ?). On sera un peu plus critique sur certains graphiques, où on omet de préciser que les données sont représentées en pourcentage. Les trois premiers des 14 chapitres, sont consacrés au déménagement des premiers galériens et à leur arrivée à Brest, les trois suivants aux structures matérielles, institutionnelles et à l'encadrement du bagne. Après un chapitre de transition centré sur l'évolution de l'institution durant la période révolutionnaire, vient la description de la société pénale - composition sociologique, situation matérielle et morale, conditions de travail, relations avec la ville, modes de sortie. Ce plan, bien articulé dans ses grandes lignes, surprend parfois, dans le détail, par son caractère composite : ainsi le chapitre X juxtapose, sous le titre « la moralité » des pages sur les loisirs, la religion, les femmes, les délits commis dans le cadre du bagne ; le chapitre XIV consacré à la sortie du bagne fait se suivre des pages sur la mortalité des bagnards, qui appellent en toute logique des développements médicaux, et d'autres sur les évasions ou les libérations, où il s'agit de police et d'administration.

L'histoire du bagne de Brest commence en mai 1749 avec l'arrivée d'un petit millier de forçats venus de Marseille, où le corps des galères était installé depuis 1665. Ce transfert est l'application de l'ordonnance de 1748, qui vise à organiser la vie des forçats à terre, dans le cadre de l'arsenal de Brest, qui s'impose par son importance défensive et stratégique. Le travail à la rame restait prévu, mais les deux galères construites à Brest en 1750, inadaptées à la navigation sur l'Océan, se borneront à quelques

exercices avant d'être détruites après la guerre de Sept Ans ; les galériens seront une dernière fois utilisés sur des bateaux en 1797 pour une expédition sur les côtes anglaises qui échouera piteusement après deux jours de débarquement. Le transfert, laborieux, par le canal du Midi et Bordeaux, oblige à deux ruptures de charge et dure plus d'un mois : il laisse en chemin 76 morts, tandis que 423 autres sont malades d'épidémies. L'ouvrage consacre des pages très concrètes et précises à l'organisation de la chaîne et des chaînons adventices qui, ensuite, amènent les forçats à Brest : organisation très bien huilée, complexe, aux nombreux acteurs – entrepreneurs, fournisseurs, gardes, etc... du procureur général du Parlement de Paris à l'intendant de la Marine du port de Brest, sans compter la population dont le concours est requis sur le trajet, immuable, de la chaîne. C'est à l'arrivée à Brest que le condamné est littéralement dépersonnalisé, ferré à la cheville et accouplé, réduit à un matricule, dont les registres notent très précisément le signalement, la profession, l'âge, l'origine géographique, et les motifs et la durée de la condamnation. La Révolution provoquera d'ailleurs une certaine désorganisation administrative liée à l'inexpérience ou au laisser-aller des nouveaux tribunaux, qui se marque aussi sur place dans le nombre, plus important, des évasions, qui restent cependant très rares.

La même précision caractérise les deux chapitres consacrés à la hiérarchie administrative. On trouve à sa tête l'intendant de la Marine, et plus concrètement et quotidiennement le commissaire des chiourmes dont le logis n'est séparé du bagne que par une cour, et le monde également hiérarchisé des surveillants, dont l'échelon inférieur – celui des pertuisaniers – est aux deux tiers composé de Bretons, originaires surtout des diocèses de Saint-Pol et de Tréguier. Cette main-d'œuvre, engagée en principe pour trois ans, pose d'ailleurs elle-même de nombreux problèmes : 46% seulement des pertuisaniers obtiennent leur congé régulier, dont 24% avant la fin de leurs 3 ans ; 27% désertent. Ils peuvent, en fonction de leurs tâches spécifiques auprès des forçats, augmenter leur pécule sur leur dos, soit de manière légale, soit par la ruse ou la violence (dont ils peuvent être eux-mêmes victimes), soit enfin en marchandant leur indulgence, leurs négligences ou leur complicité, en recelant par exemple des effets volés par les forçats. Car le bagne est un monde de violence entre les forçats, comme entre eux et leurs gardes, un monde de transgression.

Il abrite en moyenne et en permanence 2 300 forçats de 1755 au début années 1770 ; les effectifs grimpent au-delà de 3 000 au moment de la guerre d'Amérique, en raison des besoins de main-d'œuvre de la Marine, alors qu'ils diminuent ailleurs. Ils fléchissent au contraire de 1787 à l'an II en raison d'un adoucissement des pénalités et de la libération dès les débuts de la Révolution de certaines catégories telles que les faux-sauviers ; mais ils accueillent après l'an IV des Vendéens et des chouans, qui

font remonter cette fois le nombre des condamnés. Cette population est étudiée dans ses caractéristiques démographiques – près de 55% ont moins de 30 ans, et même au-dessus de cet âge un taux de célibat élevé – sociologique – mettant en évidence un pourcentage de forçats issu de l'artisanat et du commerce très rarement inférieur à 25%. Cinq à sept pour cent des bagnards sous l'Ancien Régime, un peu plus durant la Révolution ont été condamnés pour des crimes de sang : la plupart sont à Brest pour des vols et, pour un tiers d'entre eux avant 1789, sous l'accusation de contrebande, faux-saunage ou délits forestiers. Le changement de la législation, le réexamen des dossiers à la lumière du nouveau code pénal ôtent beaucoup de son sens à la juxtaposition dans un même tableau (p. 182) de données en pourcentage concernant respectivement l'Ancien Régime et la Révolution, alors que des chiffres absolus auraient permis des comparaisons terme à terme. On peut aussi regretter que cette sociologie des bagnards n'ait pas été au moins brièvement rapprochée de données plus générales sur la délinquance, ou même sur la population et la société française de la fin de l'Ancien Régime.

D'excellentes pages décrivent les conditions matérielles de la vie des forçats, régime alimentaire, couchage par groupes de vingt, tête bêche, sur des banquettes de 15 pieds carrés, mais avec au moins l'avantage d'un abri en dur, que Toulon ne connaîtra qu'en 1782. En somme le meilleur des bagnes de l'époque, où pourtant meurent en année ordinaire 3 à 5% de ces jeunes hommes, et bien davantage en cas d'épidémie ou en 1782 où la charge de travail exigée par la guerre d'Amérique en fait périr près de 10%. Car ces hommes travaillent au service de la marine, du port, de l'arsenal, mais dans des conditions de fatigue inégales qui pénalisent les individus sans qualification., surtout paysans. Les forçats ouvriers spécialisés, dont le nombre varie selon les besoins de l'arsenal – il culmine avec la guerre d'Amérique – sont davantage protégés. D'autres sont prêtés à des entrepreneurs travaillant pour la Marine. Le rendement est très faible, mais cette main-d'œuvre qu'il faut en tout état de cause entretenir est toujours moins payée que les journaliers libres du même métier, et donc de plus en plus demandée. Le bagne est en fait une coûteuse machine à punir : en 1782, le coût annuel moyen d'un condamné se monte à 275 livres, non compris la rémunération qu'il peut gagner dans un des ateliers ; soit le même prix qu'un journalier, mais qu'on ne peut licencier !

Le bagne n'est nullement un lieu fermé sur lui-même. Des forçats, en petit nombre, sont employés en ville – ce qui permet à l'administration de ne pas avoir à les nourrir – par des particuliers qui les ramènent chaque soir et sont responsables d'eux. Quelques autres sont au service de la communauté de ville et participent par exemple à l'aménagement du cours Dajot à partir de 1769 ; ils sont très largement employés lors de l'épidémie de 1757-1758, qui provoque dans leurs rangs plus de 500 morts et plus de

800 malades. Des femmes de forçats viennent clandestinement en ville – la Révolution les y autorisera – et récupèrent une partie du pécule. Les contacts avec les prostituées sont possibles, avec la complicité d'un responsable. Par ailleurs, les forçats vendent dans les baraques installées dans la cour même du bagne les objets qu'ils ont réalisés, ou qui proviennent de vols ou de recels. Ces occupations lucratives provoquent des accusations de concurrence déloyale venant surtout de la communauté des cordonniers de la ville, car ce métier est de loin le plus représenté parmi les bagnards. Au total, cependant, la ville et la région tirent profit de ce marché important de consommation que constitue une population de plus de 2 000 bagnards et de 300 employés et surveillants.

Autour du chapitre central, consacré aux évolutions de l'institution à l'époque révolutionnaire apparaît à plusieurs reprises le thème de la prison des Lumières, qui met l'accent sur la valeur de rachat de la peine, qui doit prévoir la réinsertion dans la société. Louis XVI allait dans ce sens en décidant en 1783 de séparer les forçats en plusieurs catégories, de façon à isoler les irrécupérables, qui seuls auraient été employés «à la fatigue». Mais cette réforme n'a pas été appliquée, en raison de considérations économiques – le faible coût «salarial» de cette main-d'œuvre – et sécuritaires – on avait l'habitude d'accoupler un condamné à temps qui risquait la perpétuité en cas de tentative d'évasion à un condamné à perpétuité qui n'avait pas grand chose à perdre. Les réformes révolutionnaires voulaient remplacer le bagne par les travaux forcés et répartir les condamnés dans tout le pays, ce qui aurait été plus exemplaire et aurait mis leur force de travail au service de tous et non de la seule Marine. Elles n'ont guère eu, concrètement, plus de succès : la Marine, ayant seule en ce domaine les structures, les logements et l'expérience, a de fait récupéré les hommes. Ces débats théoriques autour de la nature et de la valeur de la peine, de la place du bagne dans la suite des modes de répression auraient mérité d'être brièvement repris pour étoffer une conclusion un peu sèche. On ne boudera pas pour autant le plaisir qu'on trouve dans ce livre concret, précis, documenté et de surcroît agréable à lire, qui apporte une contribution importante à l'histoire de Brest comme à celle des institutions pénitentiaires.

Jean QUÉNIART

Ronan CALVEZ, *La radio en langue bretonne. Roparz Hemon et Pierre-Jakez Hélias : deux rêves de la Bretagne*. Rennes, PUR, 2000, 330 p.

Le «Mouvement breton», ou Emsav, au xx^e siècle, a fait l'objet de nombreuses études sous son aspect politique, depuis celle d'Alain Deniel jusqu'à l'ouvrage récent de Kristian Hamon (*Les nationalistes bretons*

sous *l'Occupation*, éd. An Here), en passant par ceux de Bertrand Frélaut, Michel Nicolas, etc.

Il n'en est pas de même de sa dimension culturelle, et plus encore de la rencontre entre la langue bretonne et les mass media modernes. C'est dans un sujet étonnamment inexploré que s'aventure donc Ronan Calvez, maître de conférences de celtique à l'université de Bretagne occidentale, en se proposant d'étudier la radio en langue bretonne à ses débuts, entre 1940 et 1958, et en allant à la rencontre de ses deux maîtres d'œuvre successifs, Roparz Hemon, sous *l'Occupation*, et Pierre-Jakez Hélias, de 1946 à 1958. L'auteur choisit d'évoquer en parallèle ces deux expériences radio-phoniques, en retraçant successivement leur genèse, leur développement, leur contenu, leur issue et les leçons qu'il en dégage. Ce faisant, il met à jour deux visions opposées de l'identité et de la langue bretonnes, comme des choix retenus pour les faire vivre et les perpétuer sur le terrain particulier des ondes, à un moment où la radio est, avant l'avènement de la télévision, le média le plus moderne.

À l'époque du développement de masse de la presse locale en Basse-Bretagne (1870-1914), la langue bretonne n'a pu s'imposer. L'arrivée de la radio, dans les années 1930, et donc un certain retour à la culture orale, traditionnelle, allait-elle être une nouvelle chance pour le breton ? Jusqu'à la guerre, on n'entend quasiment pas d'émissions en breton. Tout change avec la défaite de juin 1940 et l'occupation allemande.

Soucieuses de gêner Vichy en favorisant le séparatisme breton, les autorités allemandes, qui contrôlent tous les moyens d'information en zone occupée, décident en effet de relancer les émissions de Radio-Rennes, interrompues après le 7 juillet 1940. C'est chose faite le 1^{er} novembre 1940. On entend régulièrement du breton sur les ondes jusqu'à l'été 1944, à une date difficile à préciser (entre le 3 juin et le 1^{er} août). François Eliès, dit Abeozen, est initialement chargé du programme, puis Roparz Hemon lui succède à partir du 1^{er} juillet 1941 et jusqu'à la fin.

Ce professeur d'anglais au lycée de Brest est surtout le créateur en 1925, puis l'animateur de la revue littéraire de langue bretonne *Gwalarn*, élitiste et laïque, expression linguistique de la Bretagne nouvelle qu'il appelle de ses vœux.

Cette Bretagne mythifiée, que Ronan Calvez nomme Pangée, du nom du continent primitif unique («La Bretagne idéologique dans laquelle tous les éléments suivants ne font qu'un : langue, peuple, territoire. Le tout à l'état pur», p. 33), Hemon l'a théorisée avant la guerre dans le sens d'un nationalisme breton influencé par les thèses fascistes. Il voit dans la nouvelle donne l'occasion de la faire entrer dans le réel et fait le choix de la collaboration, en tant que patriote breton. Bien plus que les dirigeants politiques du P.N.B., Hemon joue un rôle central dans le «gouvernement de la

Pangée» (p. 158), durant l'Occupation. Outre ses fonctions à la radio et à *Gwalarn*, il est directeur de l'hebdomadaire *Arvor*, créé en janvier 1941, et, après juin 1942, président de l'Institut celtique. Dans son projet idéologique, la langue bretonne occupe la première place («la Bretagne ne sera sauvée que par la langue», p. 42). La radio se définit alors comme un élément clé du dispositif qu'il contrôle, c'est l'espace idéal d'un monde imaginaire, «la voix de la Pangée», pour reprendre le titre d'un chapitre.

Radio-Bretagne fonctionne sous contrôle et censure allemands : les fonds – et les confortables salaires – proviennent des services de la propagande à Paris, dont dépend le responsable des émissions, le professeur Weisgerber, éminent celtisant. Entre novembre 1940 et l'été 1944, Radio-Bretagne diffuse des émissions produites sur place, selon un volume horaire croissant (1/2 heure par semaine au début, 2 heures et demie sur 7 jours à la fin), à parts à peu près égales entre français et breton. Le reste du temps, Radio-Bretagne relaie Radio-Paris. 160 collaborateurs occasionnels – leur identification n'est pas aisée, vu l'usage fréquent de pseudonymes – participent à cette «armée des ondes», les principaux sont proches d'Hemon et de *Gwalarn* : Eliès déjà cité, Berthou, Drezen et Lemée. On entend beaucoup de parole lue (les «causeries» sur l'agriculture, la langue, la littérature, etc. qui représentent 2/3 des programmes, et les «évoctions»), des pièces de théâtre et des émissions musicales. Le ton est plutôt austère, voire académique. Les émissions, de nature purement culturelle, à la différence des journaux ou revues de l'Emsav, qui traitent aussi de politique ou d'actualité, n'en ont pas moins une orientation marquée, qui entache les «mérites», selon le mot de P. Hélias, qu'avaient certaines : il s'agit d'éduquer et de conscientiser, d'aider le peuple à retrouver la Bretagne, la Bretagne intemporelle. Mais Ronan Calvez doute qu'un auditoire réel soit visé, il s'agit plutôt d'asseoir une influence : la radio est faite pour les «pangéens» c'est-à-dire les Bretons conscients, véritables, totaux ; on s'y parle entre frères, «élus» (p. 279), dans un breton nouveau, épuré, «hémonisé», cette langue d'État dotée d'une orthographe en juillet 1941, loin du «patoisage cantonal» (p. 153) réprouvé. Au demeurant, la meilleure preuve du caractère idéologique de cette radio, c'est qu'elle «parle dans le vide» (p. 124) : la Basse-Bretagne, où vivent ses auditeurs potentiels, ne capte quasiment pas les émissions. Rien n'est fait pour y remédier, en dépit des plaintes récurrentes des militants. Au contraire, en février 1942, les protecteurs allemands privent la radio de l'émetteur de Thourie, diminuant encore la réception, et le relais de Quimerc'h dont la construction est autorisée en octobre 1942 ne fonctionne toujours pas à la Libération.

Le relais de Radio-Quimerc'h est inauguré le 20 mars 1946 et les émissions en breton à destination de la Basse-Bretagne commencent le 21 décembre 1946, alors que des programmes régionaux en français sont